

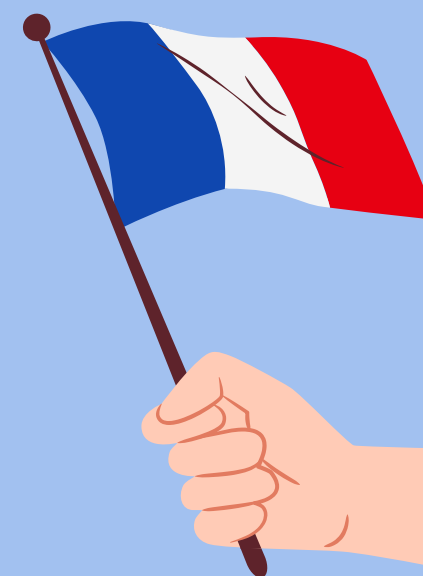
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

FONTENAY-LES-BRIIS



**Le conseil municipal des enfants
est une instance participative qui
qui donne la possibilité aux
enfants de s'impliquer dans la vie
de leur commune.**

**Chaque enfants élu propose et
étudie des projets pour améliorer
la qualité de vie des habitants.**



QUELQUES RÉPONSES :

QUI ?

Tous les enfants
étant en classe de
CE2, CM1, CM2

»

Pour mener des
actions et des projets
dans ma commune

POURQUOI

?

Une à deux fois
par mois et durant
les événements

QUAND ?

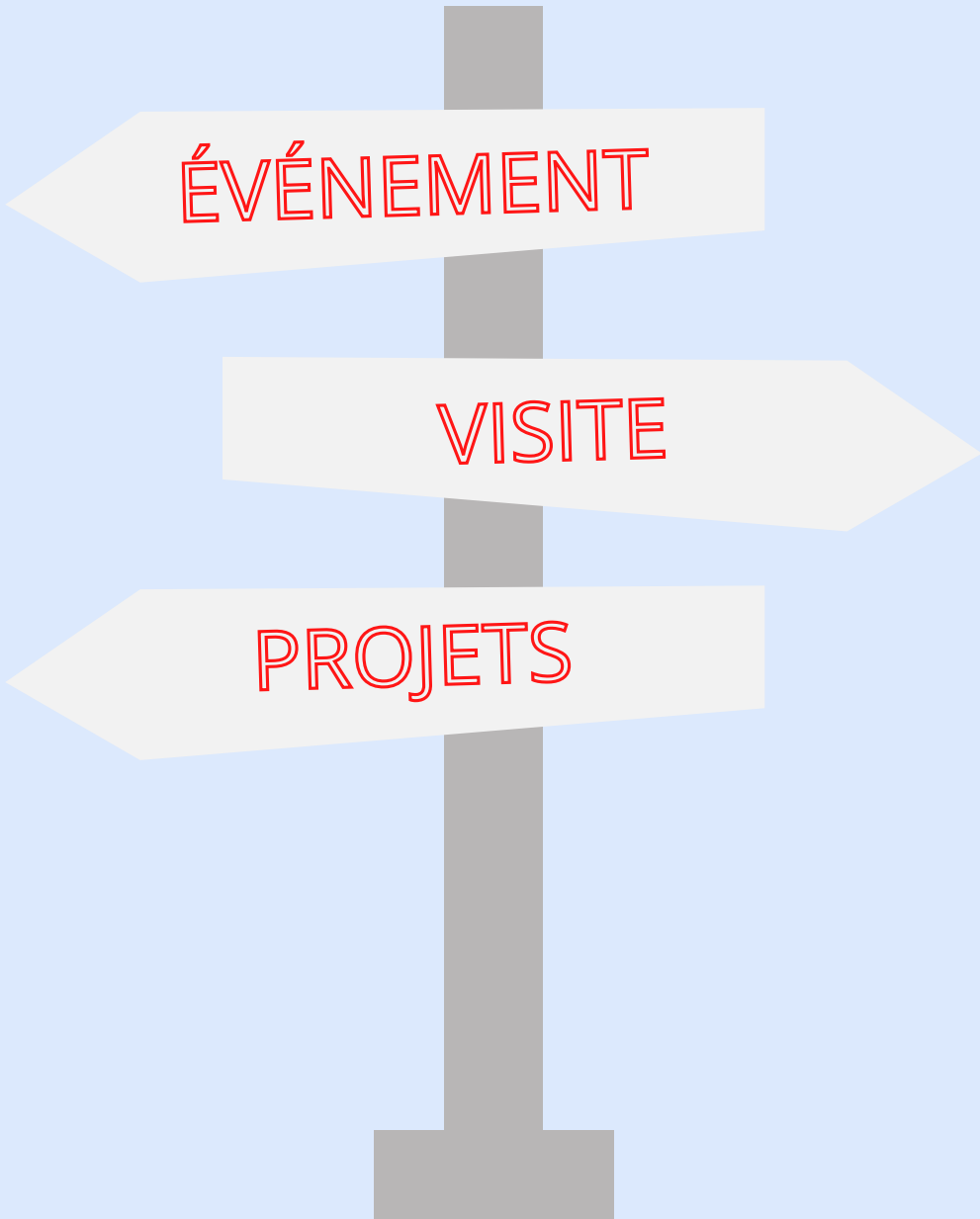
Pendant
deux ans

Pour participer
à la vie citoyenne

»

Pour exprimer nos
idées et avancer
ensemble

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE SE LANCER :



ÉVÉNEMENT

VISITE

PROJETS

Après la campagne et les élections, nous aurons 15 élus qui représenteront les enfants dans le village durant un mandat de 2 ans.

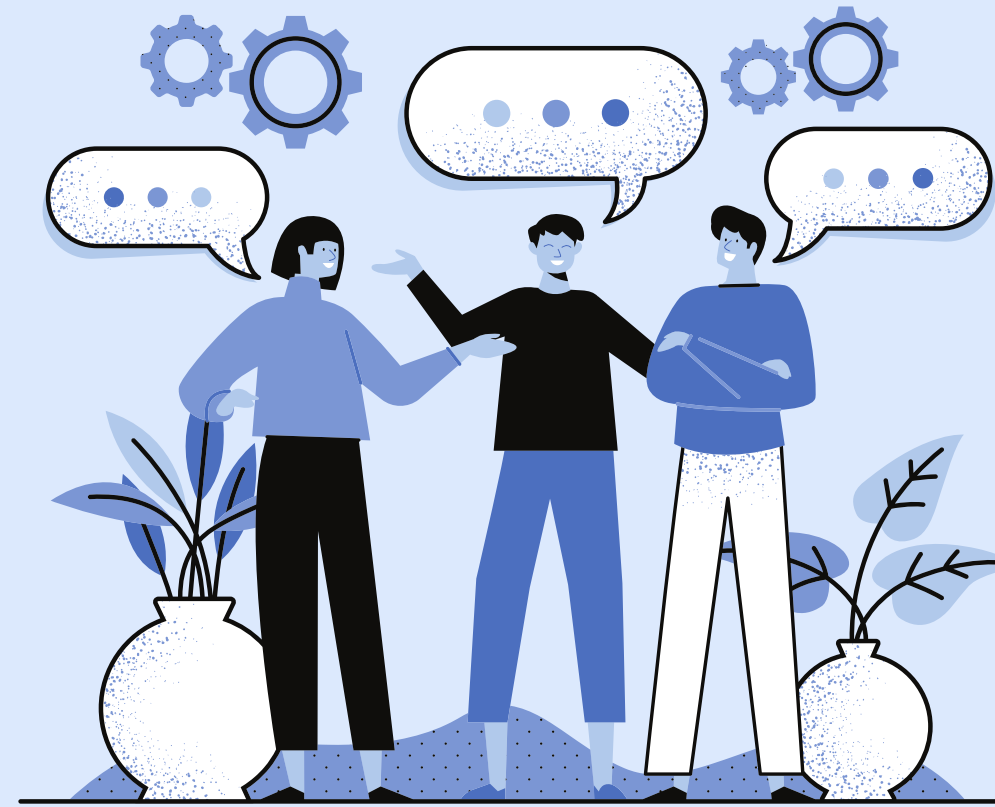
Le rôle des élus sera multiple :

- Présence durant les commémorations, les événements municipaux, les rencontres avec les associations, fête du village... ,
- Visite des institutions françaises, rencontres avec l'extérieur
- Propositions et réflexions autour des projets durant des réunions
- Faire plaisir aux enfants !!!



REFLECHIR À DES PROJETS

Pour me former !!!



EN DISCUTER

Pour m'exprimer !!!



METTRE EN PLACE SES IDÉES

Pour agir !!!

...



ÊTRE ÉLU C'EST QUOI ?

...

- Représenter mes camarades et ma commune
- Exprimer mes idées, partager mon point de vue
- Mettre en oeuvre les actions et projets
qui ont été proposés
- Communiquer sur les actions et les projets
- Participer à la vie locale avec les adultes

LES ELECTIONS :

CAMPAGNE :

Si je suis en classe de CE2, CM1 ou CM2, j'ai la possibilité de me présenter pour le mandat 2021-2023.

Après avoir proposer ma candidature au responsable du CME, je me présente, propose mes projets, prépare des affiches, des flyers, des interviews

...

Une fois acceptée, j'ai deux semaines pour communiquer avec mes électeurs concernant ma campagne.

ELECTIONS :

Le vote se déroule en deux parties :

- Le vote :

Je choisis deux enfants parmi la liste électorale, une fille et un garçon afin de respecter la parité.

Je coche les noms que j'ai choisi avant de replacer ma fiche dans une enveloppe et de la mettre dans l'urne.

Attention à ne pas faire de rature ou de cocher trop ou pas assez de noms, pour pas que mon vote ne soit considéré comme nul.

-Le dépouillement et les résultats :

Directement après avoir récupérer tous les votes, le dépouillement à lieu avec la participation de quatres enfants.



CALENDRIER ÉLECTORAL



Sensibilisation dans les classes de CE2,
CM1, CM2 : Retrait du dossier de
candidature

Explication du projet aux électeurs :
CP, CE1

Dépôt des candidatures auprès des
enseignants et de l'équipe périscolaire

Affiches et tracts (profession de foi)
Campagne électorale

Elections

Annonce des résultats

Du lundi 13 septembre au vendredi 17 septembre 2021

Avant le mardi 21 septembre 2021

Du jeudi 23 septembre au mardi 5 octobre 2021

Vendredi 8 octobre 2021

Vendredi 8 octobre 2021